

les ministères ou en envoyant des questionnaires pour recueillir à nouveau cette information.

Le sénateur Grosart: Ou en triplant le budget!

Le sénateur Desruisseaux: Il y a une autre question que j'aimerais poser au témoin, monsieur le président.

Quel est l'état des relations fédérales-provinciales dans ce domaine?

M. Ford: Les relations sont bonnes dans les provinces où nous travaillons, monsieur le sénateur. Nous convenons, je crois, qu'il est essentiellement très difficile, comme M. Padmore l'a remarqué, d'affirmer qu'un certain renseignement est fédéral, provincial ou municipal. Nombre de renseignements, ou d'autres questions se rapportent un peu aux trois. Nous nous gardons d'être trop bureaucrates à ce sujet et de dire: «Voici ce qui est fédéral; qu'importe le reste». Nous avons établi des liens qui nous permettent de travailler de concert pour renseigner les gens sur la nature des programmes. C'est là parfois notre fonction la plus utile. Elle a été particulièrement mise en valeur à Halifax. Dans d'autres régions, il s'agit simplement d'une liaison téléphonique entre le service provincial et le fédéral. Mais partout, nous nous efforçons de travailler de façon pragmatique au jour le jour avec le service provincial.

Le sénateur Perrault: On a dit aujourd'hui qu'Information Canada existe avant tout pour renseigner la population sur les programmes du gouvernement fédéral. Combien d'appels recevez-vous chaque semaine à ce sujet à votre bureau de Vancouver?

M. Ford: Je regrette, sénateur, de ne pas avoir apporté avec moi ces renseignements. Je vous les obtiendrai sûrement.

Le sénateur Perrault: Tenez-vous des dossiers à ce sujet?

M. Ford: Oui, nous inscrivons tous les appels téléphoniques et les contacts. Je n'ai pas ce renseignement, sénateur, mais je vous l'obtiendrai.

Le sénateur Perrault: Avez-vous les détails quant à la nature de ces appels? Vous avez dans cette ville une librairie et il importe, je crois, de connaître ces détails.

M. Ford: Oui, pour distinguer ces deux sources de renseignements.

Le sénateur Perrault: Si la population n'est pas au courant des renseignements qu'elle peut obtenir, nous avons là, au tout début de la chaîne, un maillon bien faible.

M. Ford: Oui. L'un de nos problèmes provient de ce que notre service doit fonctionner dans le cadre d'un budget, et ainsi de suite. On nous accorde un certain nombre d'années-hommes sur le plan du personnel. Plus vous annoncez ce service sans augmenter le personnel qui l'assure, plus la qualité diminue. Nous faisons peu de publicité et pourtant, nos téléphones sont toujours occupés. Nous hésitons à faire de la publicité qui augmenterait le nombre des appels téléphoniques car il nous manque du personnel pour donner les renseignements.

Le sénateur Perrault: C'est ce que je crains.

Le président: Permettez-moi d'interrompre, monsieur Perrault, mais nous avons ce renseignement. Information Canada nous l'a déjà fourni et M. Cocks vous le remettra après la séance.

Le sénateur Perrault: Merci, monsieur le Président. Le problème fondamental consiste, il me semble, à informer la population que les services d'Information Canada sont à sa disposition.

M. Ford: Oui.

Le sénateur Perrault: Vous dites qu'il existe certains problèmes. Vous dites que votre budget ne vous permet pas de faire de la publicité sur la disponibilité de votre service. C'est un problème fondamental.

M. Ford: Oui, mais permettez: il y en a un qui est plus fondamental encore. Supposons que nous ayons le personnel nécessaire et que nous fassions de la publicité. Il faut alors se demander s'il convient d'avoir un immense service d'information, d'un océan à l'autre, dans les principales villes du Canada.

Comme nous en discutons tout à l'heure avec le sénateur Grosart, il est vrai que nous exploitons un service d'information, mais nous utilisons les renseignements que nous en obtenons pour essayer d'améliorer les programmes d'information. Il nous faudrait peut-être nous engager dans ce domaine. Nous sommes en train de traiter par ordinateur les questions qui nous ont été posées. Elles sont réparties suivant l'activité au niveau du ministère, et on donne certains renseignements sur la personne qui a posé la question. Ensuite, on indique si nous avons pu y répondre ou non. En agissant ainsi, nous espérons atteindre le fond de ces problèmes.

Le sénateur Perrault: Il serait réellement intéressant pour ce comité, monsieur le président, de posséder des détails de ce genre.

Le sénateur Grosart: Nous les avons déjà, monsieur le président.

Le sénateur Perrault: Dans nombre de centres urbains, par exemple, la population se tourne vers les tribunes téléphoniques et les émissions de radio-téléphonés, l'ombudsman, ou le député.

Je vais étudier cette information.

Le président: Je signale que le sénateur Perrault assiste à sa première réunion sur Information Canada. Nous lui avons fourni les renseignements relatifs à cette séance mais il lui manque une bonne somme d'information que les autres sénateurs ont reçue.

Nous vous donnerons ces renseignements, sénateur Perrault.

Le sénateur Perrault: Merci, monsieur le président.

Le président: M. D'Avignon à une brève déclaration à faire, avant que j'accorde la parole au sénateur Manning.

M. D'Avignon: Monsieur le président, nous présumons parfois que certaines choses sont comprises et, partant, nous ne les énonçons pas. Nous oublions l'essentiel.

Ces régions de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba ont été choisies, surtout parce qu'on n'y trouve pas les services fournis par les divers ministères.

Le sénateur Grosart a estimé que Toronto, par exemple, pourrait employer de nombreux agents itinérants. Nous ne sommes pas d'accord, parce que les services assurés par les ministères y sont déjà installés. A Vancouver et à Toronto, comme dans les autres principaux centres, les